



Publiée :

— avec rapport de recherche internationale (Art. 21(3))

Procédé de localisation d'une cible caractérisé en ce qu'il comporte les étapes suivantes : a) recevoir, au moyen de $N \geq 1$ récepteurs (RR1, RR2, RR3), des signaux radioélectriques d'opportunité (SRE) émis par $M \geq 1$ émetteurs (ER) et réfléchis par ladite cible (C), avec $N \times M \geq 3$, ledit ou au moins un dit émetteur étant situé hors de la vue dudit ou d'au moins un dit récepteur; b) recevoir, au moyen d'une liaison de transmission de données (LD), un ou plusieurs signaux dit de référence, représentatifs des signaux radio-électriques émis par ledit ou chaque dit émetteur situé hors de la vue dudit ou d'au moins un dit récepteur; et c) à partir desdits signaux radioélectriques et dudit ou desdits signaux de référence, déterminer la position de ladite cible. Application d'un tel procédé à la surveillance primaire du trafic aérien. Système radar multistatique pour la mise en œuvre d'un tel procédé. Système de surveillance du trafic aérien comportant, en tant que radar primaire, un tel système radar multistatique.